

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 27 Octobre.*) On continue les levées pour compléter nos régimens; nos frontieres sont bien gardées par un nombre suffisant de troupes; tout annonce la guerre; & nous ne savons pas encore quels ennemis nous aurons à combattre. L'ambassadeur du Roi d'Espagne va tous les samedis à la cour, comme de coutume; & jusqu'ici rien n'annonce une rupture avec cette puissance voisine. On conclut delà que l'on négocie pour un accommodement au sujet des différens connus; & qu'en attendant l'effet des négociations, on se tient prêt des deux parts à tout événement.

Sa Majesté vient d'accorder une amnistie non-seulement en faveur des déserteurs, mais encore pour tous ceux de ses sujets qui se sont réfugiés dans le pais étranger, pourvu que les délits dont ils se sont rendus coupables ne soient pas réputés crimes atroces, comme la haute trahison, l'empoisonnement, &c. Ils ont la liberté de rentrer dans le royaume, à condition qu'ils serviront pendant cinq ans, ou dans l'armée ou sur la flotte royale, à moins qu'ils ne fournissent un homme à leur place, s'ils sont déclarés hors d'état de porter les armes. Ceux qui ne profiteront pas de cette grace dans l'espace de trois mois, que Sa Majesté accorde à cet égard, non-seulement perdront